Paris (XXe) : un groupe de Maghrébins tente d’incendier un camp de Roms ; un migrant clandestin marocain écroué pour « tentative d’assassinat »

19/09/2024 à 18h41



Racket et embrouille sur le trottoir de ce coin populaire de la capitale. Un jeune homme a été mis en examen, mercredi à Paris, pour « tentative d’assassinat » avant d’être écroué. Il est soupçonné avec d’autres complices d’avoir, dans la nuit du 20 août 2024 à la porte de Montreuil (XXe), tenté d’incendier un camp de gens de Roms sur fond de tentative d’extorsion. « Ce sont des faits graves qui troublent durablement l’ordre public », remarque le procureur lors de ses réquisitions.

Ce soir-là, les forces de l’ordre sont appelées par les victimes qui viennent de subir une attaque en règle. Un groupe de garçons, originaire d’Afrique du Nord, vient d’arriver devant leur camp avant d’y jeter des engins incendiaires. « Mais ils sont maladroits et ont manqué leur cible. Les bouteilles ont explosé en flammes à l’écart des véhicules des habitants des lieux », précise une source proche du dossier.

Un autre, armé d’une pelle, se montre menaçant.

[…]

Les deux hommes sont placés en garde à vue au commissariat. Lors des auditions, ils s’expliquent et passent globalement aux aveux avant d’être mis en examen et écroués. Les enquêteurs se mettent à la recherche d’un troisième complice : Hamza est finalement interpellé lundi 16 septembre et placé à son tour en garde à vue.

Formellement identifié par un témoin, ce jeune homme, connu sous plusieurs alias, se dit mineur et d’origine marocaine. Il vit clandestinement à Paris depuis quelques mois et voyage régulièrement en Espagne. Il assure qu’il vit dans un foyer pour mineurs isolés. Une information qui n’a pas pu être vérifiée. Son casier judiciaire est vierge. Mais la police l’a déjà placé trois fois en garde à vue.

[…]

Son avocat, Me Louis Gloria, a plaidé pour la libération de son client estimant que cet événement est passé totalement inaperçu et rappelant que ce garçon soutient qu’il est innocent. Le conseil s’oppose aux conclusions des experts qui pensent qu’Hamza est majeur : « Ce n’est pas parce qu’il est autonome et qu’il fait preuve de maturité qu’on peut en déduire qu’il a 19 ans, ajoute-t-il. Ses deux parents sont morts, il a traversé la mer Méditerranée à l’âge de 15 ans. Il a mûri par nécessité pour éviter de mourir.

Le Parisien